

S. 41. Un complot de vengeance évangélique.

Il faut que je vous fasse part de ce que m'a mandé un de nos Pères. Je ne vous déguiserai rien. Quelque temps après la neuvaine, me dit-il – c'est celle qui s'est faite pour la Conception (NDLR : de Marie)– il a été montré à une grande âme que, si une centaine seulement de ce qu'elle appelle les vrais imitateurs de Jésus crucifié se rendaient fidèles à leur Institut,

1° en recevant avec action de grâces les parcelles de la vraie Croix qui leur sont envoyées pour de très hautes fins,

2° en dirigeant toutes leurs actions, prières, bonnes œuvres pour la plus grande gloire de Dieu et de sa sainte Mère, sans se permettre aucune vue d'intérêt général ou personnel ;

que si, dis-je, une centaine dans ce dégagement noble et avec cette pureté d'intention priaient pour les juges, magistrats et autres qui ont contribué à leur destruction, outre qu'ils rempliraient la fin de leur Institut, ils obtiendraient des grâces supérieures et victorieuses pour la conversion et le salut d'un grand nombre de ces Messieurs qui se perdraient sans cela....

Il a été démontré que c'étaient les mérites des Sacrés- Cœurs de Jésus et de Marie avec les complaisances et la gloire qu'a procurées à Dieu le mystère de l'Immaculée- Conception, qu'on devait offrir pour solliciter la miséricorde divine à l'égard de ces personnes....

On a proposé la chose aux nôtres sans entrer dans le détail de ce qu'elle peut avoir d'extraordinaire et elle a été bien reçue. Pour réduire le tout à quelque chose de fixe et de précis pour la pratique, on est convenu de faire tous les jours à la messe un ample memento du roi, des ecclésiastiques et de tous les juges et magistrats du royaume et de leurs ayants cause qui ont contribué à notre ruine ; de dire même de temps en temps la messe pour eux et autant qu'il se pourrait le vendredi parce que c'est le jour consacré au Sacré- Cœur et où notre seigneur en croix prière pour ses ennemis. De plus, on leur donne part à toutes ces bonnes œuvres. On fait en un mot tout ce qu'on peut faire....

Je n'ai que faire de vous presser d'entrer dans ce complot de vengeance évangélique et de travailler à l'étendre. La chose ne peut manquer d'être de votre goût, c'est assez de vous la proposer.

Lettre à Fleury, 2 février 1764. Correspondance de Clorivière s.j. Avec Charles Fleury s.j.
in Ch.Reynier, Pierre-Joseph de clorivière 1735-1820.Un mystique jésuite contre vents et marées, Christus,pp 82-83

P.de Clorivière écrit cette lettre à Charles Fleury avec lequel il a noué une solide amitié dès son entrée dans la Compagnie, car les deux hommes ont franchi les portes du noviciat parisien à un mois d'intervalle, en septembre 1756. Ils se retrouveront à Liège, en avril 1764, pour leurs études de théologie, lorsqu'ils devront quitter la France. Hélas, ils seront bientôt séparés car Fleury part pour l'Angleterre où il exercera son ministère jusqu'à sa mort. Clorivière tentera bien d'obtenir sa collaboration pour restaurer la Compagnie en France en 1814, mais le Provincial anglais s'y opposera.

En Angleterre, Fleury demeure dans une maison des Sépulcrines, une institution de chanoinesses fondée à Liège. Les deux jésuites sont en relation avec Sœur Cristina Dennett, nièce du Provincial d'Angleterre et Sépulcrine anglaise résidant à Liège. Celle-ci est une grande mystique. Elle avait entrevu dans une vision « un complot de vengeance évangélique » destiné à sauver l'Eglise.

L'extrait de la lettre repris ici participe des encouragements que les deux jésuites se donnent mutuellement pour rester fidèles à leur vocation malgré les nombreuses difficultés de l'époque. N'ont-ils pas été bouleversés par la fermeture en 1762 des collèges jésuites en France ? Et ils sont contraints à l'exil en se séparant de leurs compagnons.

Par la suite, en janvier 1764, le Parlement de Paris exige qu'ils renoncent à vivre selon leurs Constitutions et à n'avoir plus de relations avec leurs anciens supérieurs. La plupart refusent le serment

de fidélité et doivent s'exiler. Clorivière part pour Liège. En novembre 1764, Louis XV supprime la Compagnie en France mais autorise les jésuites qui le désirent à rester en France en devenant séculiers.

La chanoinesse Cristina Dennett, très liée à la Compagnie de Jésus a, 1763, des visions concernant notamment le rétablissement de la Compagnie. Dans la lettre ci-dessus, Clorivière ne la connaît que comme « une grande âme ». C'est sans doute par les Sépulcrines qui ont un culte à Jésus crucifié que les « Pères ayant fait une demande » à Clorivière recevront « les parcelles de la vraie Croix » (cf le 1° de la lettre).

Clorivière invite Fleury à entrer dans la « centaine des vrais imitateurs de Jésus crucifié ». Ces conjurés spirituels doivent créer un réseau de prière intense en vue d'un changement de situation. La prière ne peut être seulement le fait de quelques individus isolés. N'est-ce pas le type d'union que le pape François a sollicité chez les chrétiens, en vue de lutter contre la pandémie et plus récemment encore pour la cessation de la guerre entre la Russie et l'Ukraine ?

Notre fondateur indique le but du complot : prier pour tous ceux qui, du roi aux magistrats en passant par les politiciens, ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la suppression de la Compagnie ». Il invite même à la célébration d'une messe. Et le complot est lié au culte du Cœur de Jésus et de Marie. Sans doute à ce moment-là, l'information circulait-elle selon laquelle le pape Clément XIII se préparait à instituer l'année suivante (en 1765) la solennité du Cœur de Jésus.

Ce projet de « complot » laisse déjà entrevoir le type d'organisation qui servira de base aux deux Sociétés que Clorivière fondera un peu plus tard sous la Révolution. On voit aussi la manière dont il constitue des réseaux en vue d'annoncer l'Évangile dans des conditions difficiles.

On remarque aussi la place qu'il donne à la dévotion au Cœur de Jésus dont il parle souvent dans ses lettres et dans ses notes spirituelles : amour de la Croix, idée de rachat et de complot. Son expérience de la prière prolongée et quotidienne, les épreuves qu'il traverse, lui donne la certitude que Dieu a un dessein sur lui, mais surtout sur l'ensemble de l'Église et de la société.

La vie spirituelle intense que notre fondateur entend développer s'inscrit dans l'Évangile, dans la Tradition de l'Église et dans un corps fraternel où il sera bientôt possible de vivre une authentique consécration à Dieu. Tout cela permettra d'affronter sans peur les difficultés quelles que soient l'époque et les circonstances.

Michel van Herck, PCJ

Questions pour un partage avec l'accompagnateur

- La foi chrétienne en l'espérance est une vertu théologique, un don de Dieu qui nous oriente vers le salut promis.
Quel regard est-ce que je porte sur le monde en mutation sur nos contemporains ? Mon regard ne perçoit-il que les difficultés ou bien ouvre-t-il à un avenir ?
- Mon regard s'inspire-t-il de celui que Jésus portait sur les personnes et la société de son temps ?
- « Espérer est un choix, une décision personnelle, un acte de la volonté » : comment est-ce que je réagis à cette affirmation ?